

# L'ex-capitaine Paul Barril écroué dans le cadre de l'affaire du cercle Concorde

L'ancien officier du GIGN a été mis en examen pour « association de malfaiteurs » et écroué, lundi 24 décembre. La justice enquête sur des faits de blanchiment dans le cercle de jeux parisien

L'ex-officier de gendarmerie Paul Barril a été incarcéré, lundi 24 décembre, à la prison des Baumettes à Marseille. L'ancien chef adjoint du groupe d'intervention de la gendarmerie nationale (GIGN) et de la cellule élyséenne, reconverti dans la sécurité privée, a été mis en examen pour « association de malfaiteurs, en vue de la commission d'extorsion en bande organisée, en vue de la commission d'assassinat et de corruption » dans le cadre de l'affaire du cercle parisien de jeux Concorde, instruite par les juges marseillais Charles Duchaine et Serge Tournaire.

Lors de sa garde à vue, M. Barril, 61 ans, a été admis, les 22 et 23 décembre, à l'hôpital de la Timone, en raison d'un problème de santé lié à une insuffisance cardiaque. M. Barril avait subi le 20 novembre une coronographie. Lorsqu'il a été interpellé, le 20 décembre, il avait oublié ses médicaments. Il est sorti de l'hôpital dans la matinée du lundi 24 décembre pour être présenté au juge Tournaire qui, après deux heures d'audition, lui a signifié les charges qui justifiaient sa mise en examen.

Selon une source proche du dossier, l'ancien capitaine de gendarmerie aurait été dénoncé par une personne placée en détention début décembre, dans le cadre de l'enquête sur le cercle Concorde. M. Barril est soupçonné d'avoir servi d'intermédiaire entre différents acteurs du cercle - dont Roland Cassone, fiché au grand banditisme et écroué lui aussi depuis début décembre - suspectés de blanchiment d'argent effectué par le biais de l'établissement. Fermé pendant de nombreu-



Paul Barril au Palais de justice de Paris, à l'occasion d'une audience du procès des écoutes de l'Élysée, le 14 décembre 2004. JACK GUEZ/AFP

Bonifacio (Corse), M. Lantieri est actuellement en fuite sous le coup d'un mandat

tort trois Irlandais comme étant des terroristes, il avait quitté la gendarmerie en